

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1699

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEL M. R SALAH

Date de naissance : 01-07-1953

Adresse : LOTISSEMENT AL MOUSTAKHLA N° 55 SIDI MAALOUF CASABLANCA

Tél. : 066 123 28 60 Total des frais engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/03/2020

Nom et prénom du malade : RAHBI Age :
Dr. Karim AHED Chirurgie Orthopédique

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : chute

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : chute

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASABLANCA Le : 11/01/2020

Signature de l'adhérent(e) : KARIM AHED

Déclaration de Maladie

Nº P19- 060149

ND. 45 194

Optique

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/03 20	S	1	250,- Dhs 135,- Frs	Dr. K. A. Chirurgie Orthopédique et Traumatologique 2 Mars Haddaouia II Casablanca 28/03/2015

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MAPAMED	18/09/2022 08/09/2022	139,90 269,-

12 Bis, Rue L'hercier, Face Hôpital Bouffard
Tél : 05 33 81 07 ANALYSE

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	78/ 09 20	Radios de l'epicte	280-314 280

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	18/09/2011				X	250.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram showing a 3D grid with points labeled H, D, and G. The grid has points numbered 1 through 8. Point H is at the top center, D is at the bottom left, and G is at the bottom right. The points are arranged in layers along the vertical axis.

A diagram of a dental arch showing upper and lower teeth. The upper teeth are numbered 1 through 6 on the left side and 6 through 1 on the right side. The lower teeth are numbered 1 through 6 on the left side and 6 through 1 on the right side. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on each side being the largest and the second molar being the next largest.

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS



CLINIQUE AIN CHOCK
510, Avenue 2 Mars - Casablanca - Tél.: 05 22 21 21 88 / 05 22 50 13 50
Fax : 05 22 21 64 68 - Code postal : 10000
Tel 0522 21 21 88 / 02
Fax 0522 21 64 68 - Casablanca

مصحة عين الصقر CLINIQUE AIN CHOCH

Dr. Karim AHED
Chirurgie Orthopédique
Urgences - Viscérale - Articulaire
Tél. : 05 22 21 21 88 / 02
Fax : 05 22 21 64 68

ORDONNANCE

Casablanca, le

18/09/2020

Mme NAOUASI NAUIKA

① Codolig 10g
2x/jour 22
m/s legz 3f sim



② motric 7,5mg
5x/jour legz 25.10



③ odes tang 10g
3x/jour

Dr. Karim AHED
Chirurgie Orthopédique
Urgences - Viscérale - Articulaire
Tél. : 05 22 21 21 88 / 02
Fax : 05 22 21 64 68

PPV: 22DH20
PER: 05/22
LOT: J1407



PPV 22DH20
PER 06/22
LOT J1736



PPV: 42DH60
PER: 04/23
LOT: J1179



LOT 191340 —
EXP 04/2022
PPV 52.80DH



مصحة عين الصقور
CLINIQUE AIN CHOCH
Rec
ORDONNANCE

Casablanca, le 18/09/2020

Reçu de Mme MAGHTSI Mouloud,

Sonde de 2 fl. Dr. J.

Doux et suave au toucher

Rs pris de la racine de
l'épingle.

CLINIQUE AIN CHOCH
510, Avenue 2 Mars Haddaouia II
Tel 0522 21 21 88 / 0522 50 13 50
Fax 0522 21 64 68 Casablanca



مصحة عين الصقر
CLINIQUE AIN CHOCK

ordonnance

Casablanca, le

18/09/2020

Pcs Deuxième MAGHTSI Muhik,

Six cent cinquante dir

Dix cent cinquante dir

Réduis des injections en i.d.

CLINIQUE AIN CHOCK
510, Avenue 2 Mars Haddaouia II
Tél. 0522 21 21 88 / 0522 50 13 50
Fax 0522 21 64 68 Casablanca



عيادة عين الصقر
CLINIQUE AIN CHOCH

CLINIQUE AIN CHOCH
510, Avenue 2 Mars Haddaouia
Tel 0522 21 88 / 0522 50 13 50
Fax 0522 21 6468 Casablanca

ORDONNANCE

NAGHSI' Casablanca, le 18/09/2006
Patient

Constat : maladie

Rx grande drt

fracture complexe

épaule supérieure

humerus . drt

derniers résultats

Dr. Karim AHED
Chirurgie Orthopédique
Rhumatologie - Arthrose
Spécialiste : Artrose



مصحة عين الصوك
CLINIQUE AIN CHOCK

MAAIIKA

MAAIIKA

Casablanca le : 18/09/2006

PLI CONFIDENTIEL

CLINIQUE :

Doctor Bahiet
prash Guenni.

TRAITEMENT :

ostese episul

DUREE :

Dr. M. A. A. K. A.
Chirurgie Orthopédique
Traumatologie et Arthroscopie
Tél. 05 22 50 13 50 / 05 22 21 21 88
Signature de Médecin

CLINIQUE AIN CHOCK
510, Avenue 2 Mars Haddaouia II
Tel 0522 21 21 88 / 05 22 50 13 50
Fax 0522 21 64 68 - Casablanca



مصحة عين الصقر
CLINIQUE AIN CHOCH

ORDONNANCE

Casablanca, le

18/09/2008

MAOUTSI

DAUICA

orthese

éphémé
(XL)

~~MAPAMED CLINIQUE~~
12 Bis, Rue L'héraut Face Hôpital Bouaffi
Tél : 0522.81.03.52 - Casablanca

Dr. Karim AHED
Chirurgie Orthopédique
Traumatologie - Arthroscopie
Tél. : 05 22 51 44 837



MAPAMED s.a.r.l

FACTURE

*Importation et Distribution
De Matériel Médical
Equipement Cliniques et
Hôpitaux*

Nom ou Raison Sociale :

0016318

Réglement :

Adresse :

Date

La présente facture est arrêtée à la somme de :

La présente facture est arrêtée à la somme de :

Deux cent cinquante dh